

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2016

ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N° 3959)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD53

présenté par
Mme Got, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« continentaux ou »,

les mots :

« y compris ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.